

Le 8 août 2011

Séance régulière du conseil de la Ville de Cap-Santé, tenue ce 8 août 2011 à 19h00 au lieu ordinaire des délibérations, 194 route 138 à Cap-Santé et ce, en conformité avec la Loi sur les cités et villes pour la province de Québec.

Sont présents M. le maire Jean-Yves Nobert ainsi que les membres du conseil des districts numéros :

1- M. Gilles Papillon	5- M. Denis Jobin
2- M. Henri Janssen	6- M. Michel Bertrand
3- M. Mario Denis	

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de M. le maire Jean-Yves Nobert.

La secrétaire-trésorière adjointe est aussi présente.

(11-08-283)

Ordre du jour

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Henri Janssen
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour en retirant le point 4.5) qui sera discuté à la séance de septembre, le tout en ajoutant les points suivants :

- 7.10) Suivi du projet de développement résidentiel Florent Potvin
- 7.11) Suivi du règlement RMU-05
- 7.12) Paniers basket
- 7.13) Études de suivi du Puits Bertrand
- 7.14) Collaboration du Service des travaux publics à l'activité du Marché itinérant du 11 septembre 2011

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-08-284)

Séance régulière du 11 juillet 2011 – Procès-verbal - Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 11 juillet 2011.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

QUESTIONS DU PUBLIC NE FAISANT PAS L'OBJET DE CORRESPONDANCE

- **M. Bélanger** : *Souligne un problème d'approvisionnement en eau au 195 rue de l'Anse – Ce sujet sera discuté au point 5.2) du présent ordre du jour.*
- **M. Scheetz** : *Demande un suivi du dossier de la coupe d'arbres dans l'emprise du CN à l'ouest de la ville – Les représentants de la Ville informent qu'un suivi interne sera effectué et que M. Bertrand, conseiller du district # 6, transmettra l'information en personne au demandeur.*
- **M. Scheetz** : *Demande des informations concernant le prolongement du réseau d'aqueduc dans le secteur de l'Anse – M. Nobert dresse un topo de la situation en indiquant que la Ville est présentement en attente des citoyens concernés à la suite d'informations transmises au sujet des coûts estimés des travaux et des possibilités de financement desdits travaux.*
- **M. Lavallée** : *Est-il possible de faire quelque chose pour la porte de garage de la 1^{ère} maison à gauche sur la rue Lavallée? – Les représentants de la Ville vont vérifier où en est ce dossier.*

- **M. Lavallée** : Pour les élections à venir, qui votera? Toute la population ou seulement le district #4? – M. Nobert informe que seuls les résidents du district seront éligibles à voter.
- **M. Leclerc** : Plainte pour accumulation d'eau en face des 324, 328 et 332 route 138. - M. Jobin demande qu'une rencontre soit organisée avec les citoyens concernés, les représentants de la Ville et les représentants de Transport Québec.

(11-08-285)

Demande à Transport Québec (MTQ)

ATTENDU QU'une rencontre a eu lieu avec des représentants du MTQ pour leur expliquer la problématique que la ville de Cap-Santé a avec ses émissaires pluviaux dans la falaise en raison d'érosion et de glissements de terrain;

ATTENDU QUE plusieurs de ces émissaires véhiculent des débits d'eau en provenance des ouvrages et/ou des propriétés du MTQ;

ATTENDU QUE Transport Québec est responsable de la gestion des eaux pluviales provenant des axes routiers sous sa juridiction;

ATTENDU QUE le temps de rétention des eaux pluviales est diminué depuis le réaménagement de l'autoroute 40 à la hauteur de Cap-Santé;

ATTENDU QUE la vitesse du débit des eaux pluviales est augmentée depuis le réaménagement de l'autoroute 40 à la hauteur de Cap-Santé;

IL EST :

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil demande une participation financière représentant 75% du coût total des dépenses à Transport Québec pour des travaux que la Ville désire réaliser concernant la réfection de trois infrastructures, soit :

- l'émissaire situé à l'extrémité nord du lot 3 833 620 (émissaire rue Parc-Gagné)
- le ponceau situé à la limite des lots 3 833 580 et 3 833 575 (ponceau entre les 207 et 209 route 138)
- l'émissaire situé à la limite est du lot 3 833 301 (émissaire Vieux-Chemin)

et qu'une copie de la présente demande soit transmise à M. Michel Matte, député de Portneuf.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-08-286)

Demande à Transport Québec (MTQ)

ATTENDU la construction d'un nouveau centre multifonctionnel,

ATTENDU la mise en œuvre de la Politique familiale adoptée par la ville de Cap-Santé le 11 avril 2011,

**IL EST
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil demande à Transport Québec d'aménager une traverse pour piétons sur la route 138 à l'intersection de la rue Déry.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-08-287)

Demande à Transport Québec (MTQ)

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Henri Janssen
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil demande à Transport Québec de retirer les affiches «interdiction de stationner» sur la route 138 vis-à-vis le numéro civique 78.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-08-288)

Demande à Transport Québec (MTQ)

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Henri Janssen
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil demande à Transport Québec de réaliser une opération d'entretien du fossé sis en front de l'école anglaise.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-08-289)

Demande à Transport Québec (MTQ)

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil demande à Transport Québec d'abattre les ormes atteints par la maladie hollandaise dans le secteur de l'Anse.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-08-290)

Mandat pour inspection des conduites d'égouts (plan d'intervention)

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil octroie le mandat à Veolia pour un montant 5 165,53\$ taxes incluses, tel que décrit dans sa proposition du 29 juillet 2011.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-08-291)

Nomination de madame Nancy Sirois à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière et de monsieur Jacques Blais à titre de directeur général adjoint

ATTENDU QUE l'entente à intervenir contiendra un point 10) concernant la manière de rémunérer les heures qui pourraient éventuellement être travaillées par M. Jacques Blais;

ATTENDU QUE le 29 octobre 2011 M. Jacques Blais, directeur général et secrétaire-trésorier de la ville, prendra sa retraite et que son emploi prendra ainsi fin ;

ATTENDU QUE le 6 juin 2011 Mme Nancy Sirois a été embauchée à titre de directrice générale adjointe en vue d'assurer le remplacement de M. Blais à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière ;

ATTENDU QUE M. Blais avait toutefois des vacances accumulées à prendre et que cette situation occasionne certains délais et imprévus administratifs dans la gestion quotidienne de la Ville ;

ATTENDU QU'il est nécessaire que le poste de directeur général et de secrétaire-trésorier fasse l'objet d'une présence constance à la Ville ;

ATTENDU QUE la Ville désire solutionner cette difficulté;

ATTENDU QUE la Ville désire bénéficier de la compétence et de l'expérience de M. Blais afin de pouvoir assurer une transition adéquate ;

ATTENDU l'entente intervenue entre la Ville et M. Blais ;

ATTENDU le contrat de travail conclu avec Mme Sirois ;

IL EST

PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin

APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon

ET RÉSOLU

QUE ce conseil autorise monsieur le maire Jean-Yves Nobert à signer l'entente intervenue avec M. Jacques Blais ;

QUE ce conseil nomme M. Jacques Blais à titre de directeur général adjoint de la Ville et ce, aux mêmes conditions dont celui-ci bénéficiait auparavant dans l'exercice de ses anciennes fonctions ;

QUE ce conseil nomme Mme Nancy Sirois à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière de la Ville et ce, aux conditions contenues dans son contrat de travail du 6 juin 2011 ;

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents

(11-08-292)

C.C.U. – Séance du 25 juillet 2011– Entérinement

PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis

APPUYÉ PAR M. le conseiller Henri Janssen

ET RÉSOLU

QUE ce conseil entérine le procès-verbal de la séance du 25 juillet 2011 du C.C.U. et fait siennes les recommandations y apparaissant.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents

Le CCU demande une rencontre avec le conseil municipal pour discuter de la capacité des réseaux municipaux.

(11-08-293)

Demande de dérogation mineure

PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand

APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon

ET RÉSOLU

QUE ce conseil rende réputée conforme les dérogations suivantes :

- l'emplacement d'un garage qui est situé à 0,55 m de la limite latérale de la propriété au lieu de 0,60 m, tel qu'exigé à l'article 7.2.2 f) du règlement de zonage # 405 relatif aux normes d'implantation générales des bâtiments complémentaires. La propriété affectée est sise au 479, route 138, sur le lot 4 024 444 du cadastre du Québec.
- l'implantation d'un bâtiment principal non parallèle à la ligne imaginaire rejoignant les deux points d'intersection formés par la ligne de rue et la ligne latérale de lot tel que stipulé à l'article 6.1.2 du Règlement de zonage #405. La propriété affectée se trouvera sur le lot 4 826 445.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-08-294)

Demandes de PIIA

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
APPUYÉ PAR M. le conseiller Henri Janssen
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise les demandes suivantes :

12, Vieux-Chemin, Cap-Santé

Autoriser des travaux relatifs à l'aménagement extérieur du terrain; construction d'une galerie en bois traité en façade du garage afin de rejoindre celui de la résidence déjà existant et trottoir en briques anciennes adjacent à la galerie de la résidence. Autoriser une extension concernant le droit de pouvoir revenir à une utilisation résidentielle du rez-de-chaussée du bâtiment accessoire jusqu'au printemps prochain.

84, Vieux-Chemin, Cap-Santé

Autoriser des travaux qui consistent à modifier le revêtement extérieur et à rénover les fenêtres de la façade et du mur ouest de l'adjonction. Le revêtement utilisé sera des panneaux de polymère imitation «bardeau de cèdres» de couleur cèdre naturel ou sable antique. Les fenêtres à modifier auront les mêmes dimensions que celles existantes et seront de même style que les fenêtres présentes sur la façade du bâtiment principal.

28, rue du Roy, Cap-Santé

Autoriser la construction d'un abri pour un spa. La structure et la finition de l'abri projeté seraient en bois. L'abri serait situé en cour arrière et aurait des dimensions de 4,88 m² par 6,1 m².

31, Vieux-Chemin, Cap-Santé

Autoriser l'abattage d'un arbre situé en cour avant et un arbre situé en cour latérale atteints d'une maladie.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-08-295)

Modification de la résolution 11-07-277 (demande d'utilisation du territoire)

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil modifie la résolution 11-07-277 en retirant les mots «3 831 472 et Réjean Germain) et en les remplaçant par «3 831 465 et MRNF»

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-08-296)

Intérêts et pénalités – 17 rue des Sureaux

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil annule les frais relatifs aux intérêts et pénalités des comptes de taxes 110876 et 11031 pour la propriété sise au 17 rue des Sureaux.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-08-297)

Paiement pour la construction de la Maison des générations

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le paiement du certificat no 8 au montant de 122 938,98\$ à Lévesques Construction, tel que recommandé par la firme Les Architectes Jacques & Gervais.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-08-298)

Règlement RMU-04 (stationnement)

ATTENDU QU'un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné à la séance du conseil tenue le 13 juin 2011 par M. le conseiller Denis Jobin;

**IL EST
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte le règlement RMU-04-01 relatif au stationnement.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-08-299)

Soumissions pour fourniture de matériaux d'aqueduc et d'égout rue des Pometiers

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise la directrice générale à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture des matériaux.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Projet MM Lehoux et Thibodault (233, route 138)

Ce conseil n'accepte pas de financer les infrastructures municipales tel que demandé par les promoteurs.

Participation à la croisière bénéfice pour la Fondation Michel-Sarazin

Les membres du conseil ne désirent pas participer à la croisière bénéfice organisée par la Fondation Michel-Sarazin.

(11-08-300)

Participation au colloque de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ)

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise Mme Nancy Sirois à s'inscrire au colloque de l'ADMQ qui se tiendra les 22 et 23 septembre 2011 pour un montant de 100\$ plus les frais de déplacement afférents.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Participation au tournoi de golf annuel du Club Lion Deschambault-Grondines

Les membres du conseil ne désirent pas participer au tournoi de golf annuel du Club Lion Deschambault-Grondines.

Entreprises Bourget

Les membres du conseil demandent à M. Guy Germain, directeur du Service des travaux publics, de prendre l'information relative au traitement de surface tel que proposé par les Entreprises Bourget.

(11-08-301)

Réaménagement de la Place de l'Église

ATTENDU les esquisses préparées par la Fondation Rues Principale en 2007;

ATTENDU les problèmes de stationnement et de circulation constatés;

IL EST

PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin

APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon

ET RÉSOLU

QUE ce conseil mandate Mme Nancy Sirois, directrice générale adjointe, pour demander des propositions de services d'évaluation des coûts de réaménagement de la Place de l'Église.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Demande d'approvisionnement en eau de Mme Marie-Hélène Morin (195, rue de l'Anse)

À la suite de la correspondance écrite de Mme Morin en date du 19 juillet 2011, les représentants de la Ville s'engagent à vérifier ses responsabilités légales quant à l'approvisionnement en eau et à communiquer avec Mme Morin dans les meilleurs délais possibles. Mme Morin propose de payer les frais additionnels qui seraient engendrés par d'éventuels travaux.

Signalisation à l'intersection des rues Richard et Piché

À la suite de la correspondance écrite de Mme Caroline Arpin en date du 21 juillet 2011, les représentants de la Ville ne souhaitent pas modifier la signalisation existante dans le secteur ci-haut mentionné.

Participation au tournoi de golf annuel de la Fondation Lambert

Les membres du conseil ne désirent pas participer au tournoi de golf annuel de la Fondation Lambert.

Participation au colloque annuel de la Fondation Rues Principales

Les membres du conseil ne désirent pas participer au colloque annuel de la Fondation Rues Principales.

Aide pour industrie forestière

Les membres du conseil ne désirent pas aller de l'avant avec la proposition d'aide financière à l'industrie forestière proposée par M. André Desnoyer.

(11-08-302)

Autorisation de passage – Randonnée Santé la vie

PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin

APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon

ET RÉSOLU

QUE ce conseil autorise «La Randonnée Santé la vie» à passer sur le territoire de Cap-Santé le 18 septembre 2011 et autorise Mme Mélanie Tremblay, coordonnatrice du Service des loisirs, à apporter toute la collaboration nécessaire à la réalisation de l'événement.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-08-303)

Comptes payés et à payer au 31 juillet 2011

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil entérine les comptes payés au 31 juillet 2011 pour un montant de 6 962,87\$ et autorise le paiement des comptes à payer au 31 juillet 2011 pour un montant de 387 404,04\$.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présent

VARIA

Comité Fêtons les villages :

Le comité a préparé un rapport qui est remis aux membres du conseil. Les activités étant terminées, le comité se dissoudra. Il est proposé par ledit comité d'utiliser les bénéfices générés pour améliorer les jeux d'eau de la municipalité. Une lettre de remerciements sera transmise au comité de la part des membres du conseil.

Refacturation aux organismes :

Il est proposé par Véronique Lille, secrétaire-comptable, d'extraire des comptes payés les factures qui sont refacturées aux organismes. Le conseil ne désire pas agir en ce sens.

Rencontre de Mélanie au caucus :

Mme Mélanie Tremblay, coordonnatrice du service des loisirs, demande un temps de tribune aux rencontres de caucus. Le conseil accepte cette demande. Mme Tremblay sera dorénavant invitée aux séances de caucus.

(11-08-304)

Rendez-vous International : La gestion des eaux pluviales en milieu urbain

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise la fonctionnaire désignée à l'urbanisme à s'inscrire au «Rendez-vous International : La gestion des eaux pluviales en milieu urbain» qui se tiendra du 23 au 25 octobre 2011 pour un montant de 250 \$ plus taxes applicables, plus les frais de déplacement et d'hébergement afférents.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présent

Prochain caucus :

Considérant que le premier lundi du mois de septembre sera un jour férié, il est convenu que le prochain caucus se tiendra le mardi 6 septembre 2011.

Prix Hector-Fabre :

M. Bertrand va vérifier avec le Comité de Riche en couleurs pour valider la pertinence de s'inscrire au concours du «Prix Hector-Fabre»

Assemblée générale annuelle de la CBJC

L'AGA de la CBJC se tiendra le 30 août prochain. Tous sont invités.

Suivi projet de développement résidentiel Florent Potvin :

M. Jobin demande que les fils soient enfouis compte tenu des percées visuelles. M. Bertrand appuie cette demande. Mme Nancy Sirois effectuera le suivi de cette demande.

Suivi du Règlement RMU-05-05 :

M. Denis Jobin demande qu'il soit effectué un suivi rigoureux pour mettre en place le plan de signalisation et d'information tel que prévu.

Suivi pour paniers de basket dans les rues :

Une vérification sera effectuée dans la rue de la Ronde et un rappel sera fait dans la prochaine parution du journal municipal, Le Citoyen.

Suivi puits Bertrand :

M. Michel Bertrand demande de poursuivre le suivi piézométrique de l'aquifère exploité par le puits Bertrand de manière annuelle, tel que déjà réalisée par la firme LNA en février 2011.

(11-08-305)

Marché itinérant (11 septembre 2011)

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le Service des travaux publics à apporter toute la collaboration nécessaire à la bonne réalisation de l'événement «Marché itinérant».

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présent

(11-08-306)

39, rue Bellevue : plainte pour entreposage extérieur – Denis Jobin/Mario Denis pour lettre d'avocats

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil mandate la fonctionnaire désignée à l'urbanisme pour transmettre un avis d'infraction au propriétaire du 39, rue Bellevue pour entreposage extérieur illégal.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présent

RAPPORT DES COMITÉS

LOISIRS (M. Mario Denis)

- Programmation automne-hiver à venir

COMITÉ TOURISTIQUE (CT) (M. Michel Bertrand)

- Baisse de l'achalandage sur le Chemin du Roy (enregistrement à la maisonnette d'accueil)
- Passe migratoire : en pleine effervescence – réfléchir à l'affichage

SYMPOSIUM CAP-SANTÉ RICHE EN COULEURS (M. Michel Bertrand)

- Événement biennal

COMITÉ DU NOËL D'ANTAN (M. Denis Jobin) :

- Deux coordonnateurs ont été nommés : il s'agit de Denis Villeneuve et Vic Godin. Le Comité du Noël d'Antan demande d'être informé avant que la Ville autorise le prêt ou la location de maisonnettes, cette information doit être transmise aux coordonnateurs du Noël d'Antan, les coordonnées des coordonnateurs seront transmises à la directrice générale.
- Une corvée de maisonnette est prévue à la fin du mois d'août.

CONSEIL DU PATRIMOINE CULTUREL (CPC) (M. Denis Jobin)

- Un rappel est fait concernant l'invitation faite au maire et aux conseillers pour assister à l'inauguration du circuit d'interprétation du cimetière Ste-Famille de Cap-Santé, qui aura lieu le 19 août prochain à 16h. Une confirmation des présences est demandée.

RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF (RRGMRP) (M. Denis Jobin) :

- Il n'y aura pas de séance du conseil d'administration de RRGMRP en août.
- Il est rappelé que le projet pour la construction et l'opération d'un système de traitement des boues des fosses septiques au site de Neuville suit son cours. Il est également rappelé que les municipalités participent au service de la dette pour la construction du système de traitement des boues par une quote-part correspondant à 25% et répartie suivant un pourcentage établi en fonction du nombre de fosses septiques dans chacune des municipalités. Les municipalités de Notre-Dame-de-Montauban et de St-Ubalde ont demandé d'être exclues pour la cueillette et le traitement des boues car elles sont déjà liées par contrat, cependant elles acceptent de payer leurs quotes-parts pour la construction du site de traitement à Neuville pour s'assurer d'y être intégrés plus tard. Les TNO (territoire non organisés) sont exclus de ce projet.

QUESTIONS ET REMARQUES DES MEMBRES DU CONSEIL

- *M. Jean-Yves Nobert fait un état de situation relativement à la demande des propriétaires de l'Association de l'Anse (deux aspects : possibilités de financement et capacité d'approvisionnement par la Ville)*
- *M. Michel Bertrand demande à ce que le projet de prolongement du réseau d'aqueduc dans l'Anse soit inscrit sur la feuille de suivi des dossiers. Les conseillers demandent à ce qu'un résumé dudit document soit rendu accessible au public.*
- *M. Jean-Yves Nobert indique que la nouvelle députée a donné signe de vie. Une rencontre sera prochainement planifiée.*
- *M. Mario Denis demande des précisions sur les aménagements extérieurs de la Maison des générations.*
- *# 66 rue du Roy : le conseil remercie le propriétaire pour la collaboration des travaux effectués.*
- *M. Gilles Papillon demande quelle est la date prévue pour l'inauguration de la Maison des générations.*
- *M. Denis Jobin souligne qu'il aurait apprécié recevoir une communication écrite mentionnant la démission de M. Vic Godin, conseiller au district # 4.*

QUESTIONS DU PUBLIC SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

- *M. Gauthier : Demande de mettre l'ordre du jour de la séance du conseil municipal sur le site Internet de la ville de Cap-Santé*
- *M. Gauthier : Questionne sur le mode d'élections qui sera utilisé pour les élections partielles à venir.*
- *Mme Colette Matte : Demande si nous avons reçu les calculs hydrologiques qui ont servi à déterminer les travaux à venir pour la réfection du ponceau sis à l'extrémité ouest de sa propriété.*
- *Mme Collette Matte propose qu'un élu municipal participe également au «Rendez-vous International : La gestion des eaux pluviales en milieu urbain.*
- *Mme Colette Matte demande que les projets de développements résidentiels municipaux soient assujettis aux mêmes critères que ceux des autres villes au Québec.*

- *M. Farand demande si la Ville a un règlement sur les paniers de basket et si quelqu'un vérifie. M. Farand demande également s'il existe un règlement municipal obligeant à enlever l'herbe à poux?*
- *M. Lavallée demande si l'on peut-on faire quelque chose pour réparer le trou d'eau qui se forme devant le bâtiment des Fermières.*
- *M. Lavallée propose que la Ville recommande l'installation des fils en cour arrière plutôt qu'enfouis pour les développements résidentiels à venir.*

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussigné, certifie, par les présentes, qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-avant ont été autorisées.

Nancy Sirois
Secrétaire-trésorière adjointe

(11-08-307)

Levée de la séance – Adoption à 22h08

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Janssen
ET RÉSOLU**

QUE la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Maire

Secrétaire-trésorière adjointe

Le 24 août 2011

Séance spéciale du conseil de la Ville de Cap-Santé, tenue le 24 août 2011 à 9h00 au lieu ordinaire des délibérations, 194 route 138 à Cap-Santé et ce, en conformité avec la Loi sur les cités et villes pour la province de Québec.

Sont présents M. le maire Jean-Yves Nobert ainsi que les membres du conseil des districts numéros :

- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| 1. M. Gilles Papillon | 4- Vacant |
| 2- Henri Janssen | 5- M. Denis Jobin |
| 3- M. Mario Denis | 6- M. Michel Bertrand |

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de M. le maire Jean-Yves Nobert.

Nancy Sirois agit comme secrétaire.

Avis de convocation

Tous les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais requis.

(11-08-308)

Ordre du jour

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé à la table du conseil.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-08-309)

Octroi du contrat pour les travaux de rénovation du poste de pompage du Parc-Gagné

ATTENDU la recommandation de la firme Mésar,

**IL EST
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil octroie le contrat pour fins de travaux de rénovation du poste de pompage du Parc-Gagné à Construction & Pavage Portneuf pour un montant de 229 355,00\$ plus taxes applicables, tel que décrit dans sa proposition du 16 août 2011.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-08-310)

Mandat pour la gestion du projet et la surveillance de chantier pour les travaux de rénovation du poste de pompage du Parc-Gagné

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil mandate la firme Mesar pour la gestion du projet et la surveillance de chantier pour les travaux de rénovation du poste de pompage du Parc-Gagné pour un montant maximal de 24 999\$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-08-311)

Utilisation de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour financer les travaux de rénovation du poste de pompage du Parc-Gagné

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013* ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

**IL EST
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU QUE**

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

La municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013 ;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

La municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme ;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-08-312)

Levée de la séance spéciale- Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE la présente séance spéciale soit levée à 9h20.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Maire

Secrétaire-trésorière